

**PROGRAMME DE  
RECHERCHE  
URBAINE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT**

**Rabat**

**15 - 18 janvier 2003**

*L'urbanisation des camps  
de réfugiés dans la bande  
de Gaza*

Contribution à la réunion régionale  
MAGHREB - PROCHE-ORIENT

*Gouvernement urbain,  
acteurs et pouvoirs locaux*

Hélène SEREN-ATEYA

SHAML

Palestine

Mél : [helser@club-internet.fr](mailto:helser@club-internet.fr)

# ●●● L'URBANISATION DES CAMPS DE RÉFUGIÉS DANS LA BANDE DE GAZA

**L'**établissement des camps de réfugiés dans la bande de Gaza constitue une anomalie géographique et historique dans l'histoire du peuplement de la Palestine par les Palestiniens. L'acte de fondement territorial des camps de réfugiés est l'exil. Mais il s'agit d'un exil particulier puisqu'il se réalise à l'intérieur de la référence territoriale nationale revendiquée. Cet exil a été posé dans un espace à priori fermé où se confinent trois caractéristiques inhérentes à l'humanité : l'attente imposée d'une solution politique, l'amélioration nécessaire de la vie quotidienne et la résistance volontaire à la puissance coloniale.

Depuis la signature des accords d'Oslo, la configuration politique et territoriale de la bande de Gaza et par conséquent des huit camps de réfugiés qui s'y trouvent ont placé les populations résidentes et les gestionnaires du développement urbain dans une situation paradoxale :

D'une part, la certitude politique que les camps de réfugiés, loin de disparaître, font désormais partie du paysage politique, juridique et territoriale de la Palestine.

D'autre part, l'incapacité politique d'intégrer ces camps de réfugiés, et d'une manière générale les populations réfugiées, dans un processus normatif.

Par delà les raisons politiques et les conséquences humaines d'un discours national, les stratégies conscientes et inconscientes, temporelles et spatiales des populations résidentes produisent des mutations territoriales de grandes ampleurs. Ces stratégies s'implantent dans un cadre compris entre le champ du pensable et celui du possible, entre le champ de la marginalité et celui de la normalité. Elles s'inscrivent dans le paradoxe de deux temporalités : un provisoire qui dure et un futur qui se bâtit en dehors des espérances et du respect du droit international. Elles intègrent forcément la dimension rêvée du territoire et la contrainte à la réalisation de ce rêve. Depuis le déclenchement de la seconde Intifada, l'urbanisation des camps de réfugiés se réalise dans la dualité douloureuse entre utopies et champs de ruines.

Aujourd'hui, il est important pour la recherche scientifique, et donc pour les décideurs politiques, de comprendre et d'analyser le camp de réfugiés comme une production territoriale humaine – et non plus comme un seul enjeu politique ou humanitaire – afin d'être en mesure d'apporter des réponses appropriées à la particularité territoriale que constituent les camps de réfugiés et à la particularité sociale que constituent les populations réfugiées.

## **LES CAMPS DE RÉFUGIÉS : DES TERRITOIRES URBAINS INTÉGRÉS**

La définition « officielle » de l'urbain en Palestine pose un problème pour une approche conceptuelle des processus et des formes d'urbanisation réelle, et au-delà donc une difficulté à aborder le développement urbain. Les camps de réfugiés ne sont pas du nombre des localités urbaines. Dans la bande de Gaza, leurs caractéristiques statistiques ne font pourtant pas l'ombre d'un doute : les camps de réfugiés relèvent bel et bien de l'urbain.

## **LA MASSE DÉMOGRAPHIQUE**

Il s'agit là d'une caractéristique urbaine primaire et première des camps de réfugiés. La masse démographique est le fondement du camp en ville. Ce fondement démographique fait intervenir deux autres éléments importants dans la production territoriale :

L'origine géographique des populations : elles produisent ce territoire en référence à une identité sociale et territoriale passée assurant ainsi une continuité temporelle et spatiale.

L'enjeu démographique des populations : elles produisent ce territoire en référence à une croissance rapide de la population et à une possibilité de migration sociale et spatiale réduite.

## **LES POUVOIRS LOCAUX**

A ce niveau également, le camp de réfugiés se construit dans une double référence :

D'une part, l'UNRWA qui gère les territoires et les populations dans un provisoire qui dure.

D'autre part, des municipalités indépendantes (pour les camps de réfugiés établis en dehors d'une localité préexistante) ou de rattachement (pour les camps de réfugiés établis à la périphérie d'une localité) qui gèrent également les territoires et les populations dans un possible futur.

Cette dichotomie de la gestion territoriale et sociale du camp de réfugiés est une faille politique qui a permis la mise en place de pouvoirs locaux dont la configuration ressort davantage du réseau et de l'officieux. Dans l'attente d'un règlement de la question des réfugiés, leurs importances ont grandi.

## **LES MOBILITÉS : DÉPENDANCE PROFESSIONNELLE**

L'urbanisation des camps de réfugiés se réalise également en rapport avec d'autres localités, jugées comme des références territoriales permanentes. Ce

rapport s'établit à deux échelles :

Une échelle régionale : les mobilités des populations résidentes des camps instaurent des flux importants en terme de masse, de régularité et d'apport.

Une échelle nationale : les camps de réfugiés participent aujourd'hui à la mise en place d'un réseau urbain fonctionnel et hiérarchisé dans la bande de Gaza plus largement en Palestine.

#### **LE DÉVELOPPEMENT URBAIN LOCAL**

Ces éléments instituent le camp de réfugiés en ville. Ils l'instituent également en territoire actif et participant. Les populations résidentes ont eu des stratégies d'intégration parallèle. La marginalité première, et persistante par bien des aspects, a été un outil vers une forme de normalité, finalement acquise. Elle permet d'aborder aujourd'hui des idées tel que le développement urbain local, sa gestion et son encadrement. Les processus déployés depuis plus de 50 ans entre formalité institutionnelle internationale

et informalité non-citoyenne ont produit ces territoires en fonction d'un rêve social et spatial qui trouve ses marques dans l'utopie du non-retour.

L'urbanisation inévitable des camps de réfugiés est le pendant d'une identité non-citoyenne revendiquée par ses résidents. En ceci, les réfugiés palestiniens constituent certainement l'avant garde d'une nation productrice de son territoire en fonction d'un rêve qu'elle s'est fixée pour objectif.

Les populations contre toute attente ont institué les camps en villes sociales et humaines. Le camp s'est doté de services qui lui sont propres. Son tissu urbain initial et ses extensions sont par bien des aspects signe d'une urbanisation légitime. Celle-ci s'est réalisée en mobilisant peu de moyens, en intégrant les contraintes locales et internationales, sans que ne soit jamais édicté ou pensé un plan de développement social ou territorial, faisant de ce dernier une production sociale des populations résidentes. •